

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne : 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LAGROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr. par an
France 12 - Etranger 15 fr. —

Une fiscalité ruineuse

M. Raymond Poincaré a entrepris un travail de romain avec le redressement financier, mais la façon dont il le conçoit met sur la paille le malheureux contribuable.

Comme le moulin joli du meunier sans souci il va trop vite et risque de rester en chemin alors à quoi aura servi l'effort financier accompli pendant ces mois derniers ?

Des clameurs montent de toutes parts, il ne les entend même pas, les seuls cris qui parviennent à ses oreilles ce sont les réclamations des fonctionnaires qui hurlent à ses chausses :

Ce sont les dix-mille, les dix-mille

[Qu'il nous faut.

Et en attendant la sous-commission Martin leur en octroie huit !

Il ne s'aperçoit pas qu'il sacrifie ses amis qui le soutiennent depuis sa prise de possession du pouvoir et il en sera pour eux comme en 1924, la plupart resteront sur le carreau aux prochaines élections pour faire place à des socialistes-révolutionnaires ou à des communistes.

Est-ce cela qu'il désire ? Certainement non.

Alors qu'il prenne garde car il conduit la France à l'abîme après lui, avoir fait entrevoir les plus belles espérances de redressement financier.

Mais le redressement a besoin d'aller par petites étapes, et non par bonds furieux, on ne cesse de le lui dire à gauche, comme à droite et au centre.

Lui si pondéré semble grisé par son succès, malheureusement ce succès comporte des ruines nombreuses réelles et d'autres en perspective. Il faut l'arrêter en chemin, c'est ce que les financiers clairvoyants demandent au groupe parlementaire qui soutient sa politique sans défaillance comme dans l'ancienne Chambre l'Union Nationale le soutenait.

Un collaborateur de la « JOURNÉE INDUSTRIELLE », de Paris, M. Camille Rosier s'exprime ainsi :

Le taux de l'impôt est un des facteurs les plus agissants sur le poids des charges fiscales et sur la mentalité des contribuables.

« L'impôt, disait-il y a un siècle Sismondi, ne doit jamais mettre en fuite la richesse qu'il frappe; il doit être d'autant plus modéré que cette richesse est d'une nature plus fugitive; il ne doit jamais atteindre la partie des revenus qui est nécessaire pour que ce revenu se conserve ».

« Le taux de l'impôt, a répété aujourd'hui M. Jéze, ne doit pas être élevé à un point tel qu'il constitue une prime à la fraude ou qu'il décourage la consommation et toute la source de recettes. L'impôt, a-t-il ajouté, ne doit opérer de prélèvement que sur les valeurs qui peuvent être consommées dans l'année sans diminuer le capital existant.... Toucher au capital, le diminuer, c'est entraver la production, ruiner l'industrie nationale ».

On pourrait continuer les citations de ce genre; on verrait que tous les économistes, de quelque nuance politique qu'ils soient, s'accordent pour reconnaître les répercussions regrettables du taux excessif des impôts : développement de la fraude, entrave à la production, obstacle aux transactions, restriction de la consommation et disparition de l'esprit d'initiative.

Et puis voici ce que dit l'honorable président de la Chambre de Commerce d'Annonay qui les électeurs de la Haute Savoie envoient défendre leurs intérêts à la Chambre commerciale depuis près d'un quart de siècle. On verra à la lecture de son article combien est pénible la situation des petits possédants à qui il ne reste plus que les yeux pour pleurer, le fisc leur prenant la part du lion, ce qui est intolérable :

Sous le poids des nouveaux milliards d'impôts, nécessités par l'équilibre budgétaire, la cherté de la vie augmente singulièrement. Le citoyen conscient et organisé a à beau hurler encore au mercanti, à moins qu'il ne soit bouché à l'émeri, il doit commencer à s'apercevoir que, si tous les produits renchérisse, ce n'est pas au commerçant qu'il doit s'en prendre. Jusqu'ici, il était de bonne tactique de dauber sur ce pelé et galeux d'où venait tout le mal. Les candidats députés ne s'en faisaient point faute. Sûrs d'eux, à qui mieux mieux, ils ajoutaient impôt sur impôt à la liste déjà longue qui pesait sur le commerce et l'industrie. Tant et si bien qu'aujourd'hui nos entreprises industrielles ploient sous le faix. Résisteront-elles ? L'époque est-elle proche où, suivant l'expression de M. Cahaux, je crois, l'impôt va finir par se dévorer lui-même ? Bien des

symptômes m'incitent à pencher pour cette dernière et peu réjouissante hypothèse. Tenez, voilà par exemple, les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, Acieries, Hauts-Fourneaux et Forges de Triézac, à qui le Trésor réclame huit millions. Acculée à la liquidation, la Société obtient une réduction de moitié. Mais la somme restant d'importance, les concours financiers qui lui permettaient de reprendre son activité se dérobent. Si les ateliers ferment, que restera-t-il au fisc, aux actionnaires, aux ouvriers ?

Les capitaux hésitent aujourd'hui à aller aux affaires industrielles, et pour cause. Prenons une puissante Société d'électricité : la Thomson-Houston, que tout le monde connaît. Depuis plusieurs années, comme beaucoup d'autres Sociétés d'ailleurs, elle n'a pas donné un centime à ses actionnaires. Voici qu'elle leur annonce une agréable nouvelle : vingt francs par action. Ché ! Un de mes amis court à la banque, étale se vingt-cinq coupons et reste médusé quand le caissier, lui avançant vingt-sept francs cinquante, lui dit avec le sourire : « Le reste de vos cinq cents francs a été retenu pour les impôts ». Un bon vieillard détenteur d'une action, furieux de voir son lotus réduit à vingt-deux sous, se mit à enguirlander copieusement le payeur. Quand il lui fut démontré que celui-ci n'en pouvait mais, il refusa l'aumône, réclama son coupon, voulant, dit-il, « l'encadrer, en souvenir de la rapacité de l'Ad-mi-nis-tration ! ». C'est un ancien douanier, il doit s'y connaître en cette matière, le brave homme !

Et c'est partout pareil. Après ces exemples pris dans la Métallurgie et l'Électricité, en voulez-vous un dans la confection ? Je lis dans un rapport des Etablissements Révillon que « sur cent francs décaissés par la Société, au double titre des impôts et du dividende, 71 fr. 43 sont allés à l'Etat et 28 fr. 57 à l'actionnaire, et encore sous déduction des impôts prévus par la loi du 4 décembre 1925 ». Autrement dit, le fisc a reçu quatre fois plus que l'actionnaire.

Voulez-vous connaître la marche ascendante des impôts ? Le dernier rapport du conseil d'administration d'une Société connue précise que, sa base d'impositions fiscales de 1920 étant considérée de 100, la progression a été la suivante :

Pour 1921	162
— 1922	193
— 1923	252
— 1924	326
— 1925	338
— 1926	411

De 1920 à 1926 ces charges ont donc plus que « quintuplé ».

Passé encore lorsqu'il y a finalement un dividende, mais quand il n'y a rien ? J'ai sous les yeux le dernier bilan des Houillères de Saint-Etienne. Le total des charges résultant des impôts et institutions en faveur des ouvriers s'est élevé pendant l'exercice 1926 à la somme de 8.910.574 francs 21. Le capital étant de 24 millions, cela représente 37 fr. 127 par action de cent francs !

J'avoue être parmi les « sales bourgeois » actionnaires et n'être pas outre mesure glorieux de n'avoir rien touché depuis plusieurs années, quand, annuellement, une somme égale à 37 % du capital que j'ai versé dans cette affaire s'en va au fisc ou à ses succédanés. Et l'on prétend que l'impôt sur le capital n'existe pas. Que serait-ce s'il existait ? C'est très beau de s'orienter chaque jour vers une amélioration sociale nouvelle comme ces assurances, discutées au Parlement, qui viendront ajouter une forte taxe à tous les salaires. Reste à savoir si à force de tirer toutes les traites fiscales sur les industriels et les commerçants, ceux-ci pourront toujours faire face aux échéances.

Evidemment, passer à la Caisse de Marianne pour y recevoir une indemnité, si légitime soit-elle, n'est pas une opération qui incite particulièrement à réfléchir aux angoissants problèmes économiques. Si nos législateurs avaient la notion précise de nos problèmes économiques; s'ils avaient, eux aussi, le souci des échéances qui trouble les nuits du commerçant, peut-être auraient-ils une conception plus exacte de la situation critique dans laquelle se débattent l'industrie et le commerce français. Par une répartition mal comprise des charges fiscales, ils sont en train de tuer en France le merveilleux instrument économique qui, au cours du siècle qui vient de s'écouler, a permis à la fortune publique de considérablement s'accroître. Comment les petits capitaux constitués par l'épargne pourront-ils, dorénavant, collaborer aux grandes entreprises, et, par leur association démocratique (expression très

juste de M. J. Duboin), contribuer au relèvement national ?

Je ne suppose pas que c'est par la nouvelle convention de commerce franco-allemande, où réapparaît la clause « de la nation la plus favorisée », insérée à l'article 2 du traité de Francfort, imposé à la France vaincue de 1871 par Bismarck, qu'on s'imagine faire renaître notre prospérité industrielle ? Mais cela c'est une autre histoire, comme disait Kipling. J'y reviendrais. Pour l'instant, contentons-nous de réitérer cette absurdité qui consiste, pour légitimer un nouvel impôt, à prétendre que la France est un des pays d'Europe le moins imposés. Toute proportion gardée, le fardeau fiscal qui pèse sur l'industrie et le commerce français est le plus lourd du monde.

A bout de souffle, nous devons profiter de la campagne électorale qui s'ouvre pour dire à ceux qui aspirent à devenir nos seigneurs et maîtres : « Halte-là ! Prenez garde ! Nous n'en pouvons plus ! »

Nous voici à la veille de la rentrée des Chambres, il faut souhaiter qu'une fleur de bon sens fera comprendre aux amis du grand loirain que redressement ne signifie pas ruine pour le contribuable et caisses pleines pour le gouvernement.

Avis à nos parlementaires.

L. de P.

BULLETIN

Un cri imprudent en Tunisie



Nous avons pour règle absolue à la « Petite Tunisie » de lire tous les journaux de Tunisie, d'Algérie, de France et des colonies avec lesquels nous faisons un service d'échange.

Alors, comment se fait-il que nous n'ayons pas lu chez votre confrère « Tunis-Socialiste » ce cri du cœur de VIVE LA REVOLUTION poussé par lui dans un de ses derniers numéros ?

Où ! c'est bien simple; celui-ci figurait dans la manchette et nous confessions à notre honte que nous ne jetons que rarement un coup d'œil sur celle-ci n'y attachant pas beaucoup d'importance.

Aujourd'hui nous reconnaissons volontiers notre tort et qu'il faut lire les confrères depuis le titre jusqu'à la dernière ligne, ne pas perdre une bouchée de ce qu'ils publient.

Comment notre confrère a-t-il pu se livrer à une pareille manifestation dans ce pays de protectorat où règne un souverain, où nous sommes chez nous, certes, mais où tout de même nous n'y sommes pas complètement comme en Algérie ? Il y a une nuance n'est-il pas vrai entre un protectorat et une colonie.

Alors un pareil cri devient subversif, sédition, aussi sommes-nous étonnés que notre bon confrère l'ait poussé, peut-être n'y a-t-il pas vu malice, ce qui étonnerait, ou peut-être encore a-t-il voulu jouer un bon tour au délégué à la Résidence générale ?

Quel que soit le mobile, ce n'était pas à faire surtout au lendemain de ces tristes événements de Paris où l'on vit toute la lie de la population saccager les magasins et causer pour plus de dix millions de dégâts à d'innombrables commerçants qui n'étaient pour rien dans l'exécution des deux anarchistes italiens.

En France, c'était un façon de se faire la main en attendant le jour où Moscou dirait de marcher car c'est Moscou qui donne le mot d'ordre si l'on en croit le journal « Stockholm Tidningen » qui rapporte que Boukharine aurait dit au comité exécutif que « L'EUROPE ENTRE DANS LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE ET LA REVOLUTION COMMENCERAIT D'ABORD EN FRANCE ».

Naturellement.

« Toute l'attention de la III^e internationale aurait-il dit encore devra désormais se concentrer sur la France ».

Nous voilà prévenus.

Mais notre excellent confrère marcherait-il aujourd'hui avec les communistes après avoir si souvent répudié leurs théories ?

« Tunis-Socialiste » nous espérons s'arrêtera à temps sur la pente fatale où il s'est imprudemment engagé en oubliant les fameux décrets qu'il a si souvent fustigés en les qualifiant de scélérats et tout scélérats les sont personne ne le plaindrait si le gouvernement lui en faisait un jour l'application car autre chose est de discuter les actes et même les hommes du gouvernement

autre chose est de pousser à la révolution les âmes faibles.

Et puis, au fond, à quoi rimerait celle-ci ?

A mettre peut-être le feu aux poudres à toute l'Afrique du Nord.

Nous ne pensons pas qu'il le désire car l'équipe du journal ne crache pas sur les appointements de cette geuise de marianne qui permettent de se payer tous les ans—les réverdis — trois mois de pérégrinations à travers la France et même l'étranger.

Le cas de M. Tidjani Mizouni

Un pan de logique et de bon sens S.V.P.

Nous avons soulevé un lièvre, qui fait le tour de la presse indigène, en demandant si notre nouveau compatriote M. Tidjani Mizouni,

jugé à la driba, pouvait après sa naturalisation française, rendre la justice au nom d'un souverain dont il n'est plus le sujet obéissant et soumis ?

Et nous avons demandé pour lui un poste de commissaire de gouvernement ou tout autre où sa présence ne serait pas un défi au bon sens !

Différents journaux partagent notre avis mais notre confrère Bouyac nous sert de vieilles circulaires où il est dit « que pour être admis au secrétariat général il faut être citoyen français ou sujet indigène ».

D'abord il n'y a plus de secrétariat général mais une direction générale de l'Intérieur et une direction de la Justice, deux administrations nettement séparées, n'ayant aucun lien entrées.

Au surplus pouvait-on à l'époque jamais prévoir qu'un magistrat musulman opterait pour notre nationalité, ce dont nous le félicitons entre parenthèse ?

Avant la nomination de M. d'Hugues à la première présidence de l'Ouzara, ce qui fut une faute, nous ne cessions de le dire, aucun magistrat français n'avait jamais siégé comme juge assis à l'Ouzara, à la driba ou aux tribunaux régionaux, nos compatriotes sont tous des juges debouts, c'est-à-dire des commissaires de gouvernement et M. Dupla lui-même, en sa qualité de directeur, fait fonction de procureur général, M. Tidjani Mizouni serait donc une exception s'il était maintenu envers et contre tous. Pour couper court à toute histoire ne vaut-il pas mieux lui donner un autre poste ?

Et tout serait pour le mieux.

Un million de quintaux de blé en souffrance en Algérie !

Eh ! oui, un million de quintaux, si nous en croyons un journal d'Alger créé pour com battre le sénateur du département qui serait un grand minotier devant l'éternel ayant largement profité de la guerre puisque sa fortune s'éleverait aujourd'hui à 200 millions !

Pour avoir réalisé pareille fortune, il serait intéressant de connaître le chiffre de ses versements pour bénéfices de guerre car pareille somme ne peut-être le produit de ses récoltes il a dû spéculer, acheter du blé, le travailler, vendre sa farine et sa semoule, en un mot trafiquer ce qui l'obligeait à verser à la caisse des sommes importantes.

Mais ceci regarde l'Algérie, c'est affaire entre elle et le riche minotier.

Ce qui nous préoccupe c'est qu'il y a UN MILLION DE QUINTAUX DE BLE EN SOUFFRANCE.

Pourquoi les propriétaires ne le font-ils pas connaître ?

Pourquoi attendent-ils que la fameuse société, qui a monopolisé en Algérie la meunerie et partant les achats de grains se décide ?

Ne feraient-ils pas mieux de faire connaître arbi et orbi les quantités de blés qui sont à vendre afin de provoquer des offres d'achats ?

En tout cas s'il est exact qu'il y ait un pareil stock de blés, le gouvernement lui-même devrait prendre l'initiative de l'annoncer et la Tunisie ne serait probablement pas la dernière à se mettre sur les rangs.

La mort docteur Lemansky

La mort du docteur Lemansky survenue jeudi matin des suites d'une angine couenneuse, dit-on, contractée au chevet d'un malade nous a causé un profond chagrin.

Le docteur Lemansky était pour nous un

vieux ami de trente ans et notre médecin depuis son arrivée à Tunis.

Deux fois il nous arracha aux griffes de la mort aussi notre reconnaissance est infinie et nous voilà tout désemparé de ne plus l'avoir pour rétablir une santé chancelante par plus de 40 ans de séjour en Afrique du Nord.

Venu en Algérie comme médecin de la C^{ie} des Batignolles au moment où celle-ci construisait la ligne de Tébesa il habita quelque temps Souk-Ahras et c'est là que nous fûmes le plaisir de faire sa connaissance au cours d'un séjour estival dans cette ville.

Les travaux achevés il suivit la C^{ie} des Batignolles en Tunisie où celle-ci était chargée de la construction de nos premières lignes à voie étroite: Tunis-Sousse-Nabeul-Menzel bou Zalfa-Zaghouan-Pont du Fahs.

Nos confrères quotidiens ont relaté ce que fut la vie du docteur Lemansky et les sympathies innombrables dont il jouissait dans toute la Tunisie ou il ne comptait que des amis, nous n'y reviendrons que pour dire que lorsqu'il annonça son départ pour France, ce fut de la stupeur chez tous et un véritable chagrin chez ses clients.

Mais bientôt repris de la nostalgie du pays il nous revint à la grande joie de tous.

Le docteur Lemansky était une figure bien tunisienne et un caractère.

Au moment de nos démêlés avec le triste sire du nom de Millet, qui pendant quelques années fut résident général, il nous conserva son amitié malgré les démarches pressantes de quelques pleutres en quête d'un os à ronger ou d'un bout de ruban à obtenir de rompre ses relations avec nous.

Il les reçut de la belle façon sans s'inquiéter des conséquences que pouvait lui valoir son amitié pour nous.

Aussi fut-il dès lors marqué à l'encre rouge et malgré ses incontestables services et son dévouement à ses semblables il vint mourir sans avoir le ruban rouge auquel il avait tant de droits.

Il était jaloux de son indépendance et c'est à cause d'elle qu'il se démit de ses fonctions à l'hôpital civil brisant ainsi tout lien avec l'Administration qui ne lui pardonna pas non plus ce geste, Roy regnante.

Nous nous inclinons profondément devant sa tombe trop tôt ouverte et adressons à sa famille en larmes l'hommage de nos condoléances profondément émues et attristées.
Em. L.

Echos & Nouvelles

LA MAIN DANS LE SAC

On parle à mots couverts d'un détournement important, pour préciser de 17000 frs, commis au préjudice d'une œuvre particulièrement intéressante, ce qui aggrave le délit.

L'indélicat personnage aurait été immédiatement révoqué de ses fonctions et s'il n'a pas été incarcéré c'est qu'il aurait promis de rembourser.

Nous ne comprenons pas cette mansuétude. On aurait dû commencer par le confiner puis quand il aurait remboursé on l'aurait traduit devant la driba où, en raison de ses regrets et du remboursement, on l'aurait fait bénéficier de la loi de sursis.

Tandis qu'ainsi le public est amené à croire que la justice n'est faite que pour le pauvre monde.

AUX RENTREES

Mme François Portelli, accompagnée de sa fille, Mlle Ivaldi, et de son fils est rentrée par le courrier de jeudi soir de retour de Larchen, où le mauvais temps continue à régner comme partout en France.

Nous lui présentons nos compliments d'heureux retour.

CARNET

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un fils chez notre ami Si Kalaï, président de la Chambre Civile à l'Ouzara.

Nous formons des vœux pour le bonheur du bébé et adressons toutes nos félicitations à notre ami que cette naissance comble de joie.

ON EXPULSE A TANGER UN JOURNALISTE ESPAGNOL

Le pacha de Tanger, à la demande du conseil général d'Espagne, a pris un arrêté d'expulsion contre un journaliste espagnol M. Céron Lopez, directeur de la « Cronica » qui a demandé à passer au Maroc français.

On ignore les motifs qui ont fait agir le Conseil d'Espagne contre un de ses nationaux.

DANS LA LEGION D'HONNEUR
Nous sommes heureux d'adresser nos sincères et vives félicitations à M. le Dr. Molinier directeur de l'établissement Thermal de Luchon qui vient de recevoir la croix de chevalier de la légion d'honneur.

DE MIEUX EN MIEUX
Après avoir monté son imprimerie propre, ce qui n'est pas une petite affaire aujourd'hui, notre excellent confrère le « Petit Casablancais » désire, en attendant mieux, devenir bi-hebdomadaire.
Un appel à ses amis et en un tournemain il eût ses 300 abonnés.

Heureux confrère, excellent pays où il suffit de lever la main pour que le public réponde d'enthousiasme à l'appel, cela change un peu de cette Tunisie où l'on discute à l'aveugle le coût d'une insertion et pour le règlement des abonnements il faut faire présenter deux et trois fois la quittance.
N'est-ce pas confrères car nous sommes tous logés à la même enseigne depuis l'opulente Dépêche jusqu'au dernier venu des journaux.

DESSALONS-NOUS
C'est un médecin, le docteur Jean Bouchon, qui nous y convie. Il paraît que le Français consomme trop de sel, ce pourquoi il est en train de se laisser dépasser par les autres peuples, plus désalés.

Le mélange sel-alcool-viande constitue un poison organique qui obstrue les organes essentiels.
« L'abrutissement par le sel, l'alcool et la viande nous conduit à ne faire de l'action que sous la contrainte ou sous l'empire de la nécessité. Les hommes d'action doivent produire des actes comme un cerisier doit produire des cerises. Les pays dont la majorité est buveuse d'eau, végétarienne et qui n'a pas le bec salé, nous ont donné dans Lindbergh, Chamberlin et les autres, la preuve de ce que j'avance ».
Ainsi écrit le docteur Bouchon.

NECROLOGIE
Nous adressons à notre ami, M. Versini, greffier de la justice de paix du canton sud de Tunis et à sa famille, nos vives et très sincères condoléances à l'occasion de la mort de leur regretté père, grand-père, parent et allié, M. Versini, ancien inspecteur des forêts, chevalier de la légion d'honneur survenue en Corse où les obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ont dû être une atténuation à la douleur de son fils et des siens.

PETITE CORRESPONDANCE
A M. Aïrel Radès. Vous avez raison, cher Monsieur le compositeur devrait recevoir cent coup de verge pour cette coquille et quelques centaines avec pour les autres qui ont échappé à votre attention.
Quant au correcteur il nous serait impossible de l'empaler pour la bonne raison, que pris par le temps à cause de la fête du Mouled le journal n'a pu être corrigé et la place occupée par l'écho St. Germain nous en démontre l'exactitude.

Nous vous remercions en vous demandant de vouloir nous continuer votre contrôle qui nous sera précieux.

ANIS BERGER

Aperitif anisé
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

REGENCE DE TUNIS
Direction Générale de l'Agriculture et de la Colonisation
Direction des Forêts
AVIS

Le Public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le jeudi 13 Octobre 1927, à 8 heures du matin, dans une salle du Palais des Sociétés Françaises, Avenue de Paris, à la vente des Lièges mâles et de reproduction.
Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les Bureaux du Service des Forêts à Tunis, Tabarka, Ain-Draham et El Feïdja.

Administration des Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous à l'honneur d'informer le Public que la mise en location de Henchir Aoulid Sidi Khilif, dit « Ardj Bou Laïras » sis à Bou Arada, Caïdat de Medjez el Bab, habous Salah ben Slama Erriahi, précédemment annoncée comme devant avoir lieu le 18 Septembre courant, (avis N° 12 des locations de terrains habous) est reportée à une date qui sera ultérieurement fixée.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Service de la Ghaba

Les ventes d'olives de table dites « Orotoubri » commenceront le 24 septembre 1927 à Tébourba et à Tunis, le 1^{er} octobre à Zaghouan.
Pour tous renseignements s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture (Service de la Ghaba).

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

La Djemaïa des Habous à l'honneur d'informer le Public que la mise en location de Henchir El Kheriba, habous Khouïja, sis à Bordj Ettoum, Khalifatik de Tébourba, précédemment annoncée comme devant avoir lieu le 23 Septembre courant est reportée à une date ultérieure.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

Administration des Habous

AVIS

Le 19 Septembre ayant été jour férié, les adjudications fixées pour ce jour ont été renvoyées aux dates ci-après.
Les terrains devant être loués au siège de la niabat de Medjez El Bab seront mis aux enchères le lundi 26 SEPTEMBRE COURANT.

Ceux devant être loués à la niabat de Kairouan seront mis aux enchères le mercredi date de mise en location des terrains sis 21 SEPTEMBRE COURANT.

Enfin l'adjudication des terrains qui devait avoir lieu à la même date au siège de l'Administration des Habous à Tunis est remise AU JEUDI 22 SEPTEMBRE COURANT.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Korboous

saison : 15 novembre 15 Mai

SPLENDID-HOTEL TUNIS
Ouvert en 1927
Téléphone dans toutes les chambres avec la poste.

ASCENSEUR
Chambres avec salle de bains
Eau courante partout - Chauffage central
GRAND HOTEL ET HOTEL DE GENÈVE

Hôtel Eymon
Souffle du Zéphyre - Marsa Plage
J. EYMON & Cie, Propriétaires.

Administration des habous

AVIS

La Djemaïa des Habous informe que le Roboï Oulad Yahia (caïdat des Oulad Aoun) fixée précédemment au mercredi quatorze septembre courant est reportée au MERCREDI VINGT HUIT DU MEME MOIS A DIX HEURES DU MATIN A SOUK EL ARBA DE LA MEME REGION.

La mise aux enchères de l'henchir Touki, sis à Reïmne à la Dakhlia des Momaïme antérieurement fixée à l'avis N° 11 de location des terrains habous sis à Nabeil est reportée au mardi vingt septembre courant à deux heures de l'après-midi au Marché de Menzel Temime.

Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Demandez partout les apéritifs Licari

EMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J. CURTELIN fils
19 rue du Maroc, Tunis. Tél. 0.05

DÉPOT DE FONDS

La COMPAGNIE ALGERIENNE ouvre des comptes de dépôts à vue, à préavis, ou à échéance.

Elle sert aux déposants des intérêts dont le taux varie suivant l'importance du dépôt, la durée du préavis, et pour les comptes à échéance, avec la durée du dépôt.

De plus, pour les comptes à échéance de : 1, 2, 3, 4 ou 5 ans, il peut être délivré aux déposants des Bons à Échéance au porteur ou à l'ordre, munis de coupons semestriels payables nets d'impôts actuels.

Administration de Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous informe le public A 3 HEURES DE L'APRES-MIDI il sera procédé au siège de son Administration, rue de l'Enlise N° 55, à Tunis, à la mise en location par voie d'enchères publiques, pour une période de quatre années, sur un terrain sis à prix de quarante mille francs par an de l'HENCHIR SIDI EL MENSI, connu sous le nom de BOU ADMA sîmê à BOU ERREBIA cheikhat de la Mohammédia, caïdat de la banlieue de Tunis.

Cet henchir fait partie de la fondation habous de Sidi Abdesslem Zaouche. Il est composé de dix parcelles de terre d'une superficie approximative de 147 hectares 50 ares, sans aucune garantie de contenance.

Les terres sont de bonne qualité et l'henchir est traversé par l'Oued Millane.

Sont exclus de la location le cimetière, les routes et chemins et les courts qui s'y trouvent.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au bureau foncier N° 28 à l'Administration des Habous.
Mohamed Salah Baccouche,
Le Président des Habous.

COMBATTEZ LE PALUDISME

et ses conséquences
Anémie, faiblesse, manque d'appétit, etc. par L'AMALARIOL

en pilules : 6 par jour
L'AMALARIOL, pris à raison de 2 à 4 pilules par jour, est aussi un PREVENTIF DE LA MALARIA et un EXCELLENT FORTIFIANT.
Prix du flacon de 45 pilules 19 fr. 60
En vente dans toutes Pharmacies
Gros : JASMA, Tunis

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — M.A. Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face de la Poste — Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Montero et Garcia. — Téléph. 24.17 - 1 R, Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros-détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Bram frères et Cie, pp^{tes}

Pharmacie Seemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de La Croix, propriétaire — Sousse (Tunis).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — Baccara et Nizard — Gros Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M^{lle} D^{rs} Coudon — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1888, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Parfumerie Parisienne. — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt des gants « Perrin », parapluies « Reve », et parfumerie « Aryse » Fournitures complètes pour coiffeuses.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence

Administration des Habous

AVIS

La Djemaïa des Habous à l'honneur d'informer le Public que l'henchir Echaabine, habous Ben Chabane, sis dans le Caïdat de Medjez el Bab, sera mis en location dans le local de l'Agence des Habous à Medjez el Bab le VINGT SIX SEPTEMBRE courant à dix heures du matin.

La superficie approximative en est de Deux Cent Quarante hectares.
Le Président des Habous,
Mohamed Salah Baccouche.

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

BERNA
C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires : 3 rue des Belges — Tunis

ACCUMULATEUR FULMEN
Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants 11, avenue Jules-Ferry - Tunis. Téléphone 6 - 68.

Comptoir National d'Escompte Paris
Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - MATEUR-SFAX SOUSSE-MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change.
Location de compartiments de **COFFRES - FORTS**
DÉPÔT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Télp. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 6 mois et SIX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
Imm. au trib. de comm. de Lyon n° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or, Exposition Universelle de Paris 1900, Médaille vermeille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 — Télég. TAIEB ELLAMTI - Sousse

RESTAURANT DU JAPON
G. FIORINI, Propriétaire
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Méches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE P - Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télég. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann
Agence de TUNIS, Place de Rome
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants intérêts
Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virements télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères. — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

GARAGE VICTORINE
12 Rue de Vesoul

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(20^{ème} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acheteur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles R. WALLUT & C^{ie}
Société Anonyme au capital de 40 Millions de francs entièrement versés
TUNIS 99, Rue de Portugal - TUNIS
Collection la plus complète de machines pour l'Agriculture
Catalogues et renseignements franco sur demande
Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS — Tél. 1.74

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 3.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Travaux de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisés
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia, Tunis
Entrepôt : Rue de Portugal - prolongée